



L'ACTION SERA TOUJOURS PLUS FORTE QUE L'OPPOSITION

Cet été on s'occupe de tout on s'occupe de Vous !

En marge du vote du budget 2026 : l'été s'invite déjà en ville grâce aux nombreuses délibérations municipales consacrées à la préparation de la belle saison estivale à venir.

En proposant à chaque famille une place dans les centres aérés de la ville (ce qui est assez rare pour le souligner car dans de nombreuses communes il y a un nombre de places limité), en renforçant les activités du programme jeunesse, et surtout en recrutant près de 300 jeunes saisonniers coudekerquois : l'équipe municipale montre, une fois encore, sa volonté de vous offrir un été à vivre, à partager ensemble dans notre commune.

L'autre grand sujet du conseil municipal a été celui des investissements qui permettent déjà de tenir les premiers engagements du programme municipal.

Ce projet nous l'avons construit POUR VOUS.

Et de la même manière, nous écrivons ensemble, avec vous, cette nouvelle page pour Coudekerque-Branche. En effet, tous les projets lancés sont ceux demandés par la population et jamais nous n'irons à l'encontre des décisions prises en concertation avec les Coudekerquois.

La ville appartient à ses habitants, ne l'oublions jamais, et pas à quelques-uns qui vocifèrent sur les réseaux sociaux.

ÊTRE LÀ OÙ IL FAUT, QUAND IL FAUT

Votre Maire,
David BAILLEUL

COMMENT ÇA MARCHE ?

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2025 CONFIRME LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA VILLE

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget de l'année précédente. Pour Coudekerque-Branche, il confirme la bonne gestion de l'année 2025. En effet, **le résultat de fonctionnement, supérieur à 2 millions d'euros, demeure à un niveau très élevé**, sans impacter la population puisque ni les taux d'imposition ni les tarifs municipaux n'ont été changés. Les dépenses de fonctionnement ont légèrement augmenté en 2025, pour faire face à l'augmentation des charges de personnel, au coût de l'énergie, au dispositif Dilico imposé par l'Etat pour redresser les finances publiques (+ 230.000 euros), et pour soutenir l'Ehpad.

En parallèle, grâce à ces excédents de fonctionnement, mais aussi aux subventions reçues, la Ville a pu investir massivement, à hauteur de 11 millions d'euros, essentiellement le centre aquatique, mais aussi le Central park, le parvis de l'église Sainte-Germaine, les travaux dans les bâtiments scolaires et sportifs, la vidéo-protection, etc...

Retrouvez le conseil municipal en vidéo
sur les réseaux et la chaîne 32



Coudekerque
Notre avenir à tous
Branche



EN DIRECT DU CONSEIL DU 28 AVRIL 2026



Budget

BUDGET 2026 ADOPTÉ : AGIR POUR TOUS

Continuer de protéger au présent, et d'agir pour l'avenir. Présenté trois semaines plus tôt, le budget primitif 2026 a été adopté par la majorité du conseil municipal. Ce budget s'élève à 42,27 millions d'euros, et s'établit dans la droite ligne des précédents :

- **Fonctionnement efficace** des services publics, avec une stabilité des effectifs
- **Protection du pouvoir d'achat des habitants** (pas de hausse d'impôts ni de tarifs)
- **Poursuite du désendettement** de la commune. Après avoir atteint des proportions abyssales en 2007, la dette de la ville aura totalement disparu début 2028. Entre le remboursement du capital, et les frais financiers, cette dette pèse pour 1 million d'euros par an sur le budget de la ville.
- Poursuivre et **terminer les investissements engagés**, pour améliorer le cadre de vie et préserver le patrimoine de la ville : la dernière phase du centre aquatique, l'achèvement du Central park, la maison de la danse, la tribune du stade Delaune
- Les opérations quotidiennes et nécessaires pour la **qualité de vie** : les travaux dans les écoles et les bâtiments municipaux, la vidéoprotection, le plan lumière.



IMPOTS

ZÉRO HAUSSE D'IMPÔTS : PAROLE TENUE

Les taux d'imposition demeureront inchangés en 2026, comme c'est le cas depuis 2009. Des taux maintenus à l'identique pour permettre à la ville de mener à bien ses projets et faire fonctionner les services publics, mais surtout pour protéger le pouvoir d'achat des habitants soumis à l'impôt.



SOLIDARITE

UNE SOLIDARITÉ TOUJOURS TRÈS FORTE, NOTAMMENT ENVERS LES SÉNIORS

La Ville a voté sa subvention annuelle au Centre Communal d'Action Sociale, pilote des politiques de solidarité de la ville. Cette subvention vise à assurer l'action sociale pour tous, à financer le Revenu Minimum Étudiant, à accompagner la Résidence Paul-Schrive, ou encore à organiser l'Automne bleu, entre autres.

Mais elle permet aussi de poursuivre le **développement de l'association Bien Vieillir chez soi**, qui compte déjà plus de 800 adhérents. Enfin, cette subvention intègre **l'aide exceptionnelle pour le plan de redressement de l'Ehpad Yvon-Duval**, adopté l'an dernier.



ENFANCE

UN BEL ÉTÉ EN VUE POUR LES ENFANTS ET LES SPORTIFS

Comme chaque année, la Ville prépare un été riche en activité, en sorties, et en séjours (8 au total) pour les enfants et adolescents. Le programme loisirs sera développé dans de multiples directions, avec des activités culturelles, sportives et citoyennes, du 6 juillet au 21 août.

Comme chaque année, un centre restera ouvert jusqu'au 26 août, il s'agira de Desnos pour les maternelles et Queneau pour les élémentaires. Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité en faveur de ce schéma général, et pour recruter les nombreux animateurs, conformément à la réglementation.

Le conseil municipal a également validé la relance des animations Sportvilles, qui permettent une pratique libre et des tournois durant tout l'été sur les terrains de la ville, du lundi au samedi après-midi, avec des animateurs diplômés et un renforcement des activités ados du programme jeunesse.



LA VILLE AIME SES COMMERCES

LA VILLE VA POURSUIVRE SES JEUX CONCOURS ET LE COUD'POUCE AU POUVOIR D'ACHAT

Les services de la Ville organisent tout au long de l'année des concours, des tombolas ou des jeux : décorations et illuminations de fin d'année, fleurissement, concours photos Reg'art, animations lors du carnaval, des marchés, Chalet de l'Avent, salons, etc... Ces organisations permettent d'animer davantage les manifestations, d'attirer les habitants, de favoriser le commerce local, et de renforcer l'attractivité de la commune.

Le conseil municipal a validé la poursuite de ces actions, et notamment les bons d'achat, qui continueront d'être valables uniquement chez les commerçants coudekerquois.



HABITAT

EN PLUS DES NOMBREUSES AIDES ENVERS LES HABITANTS : UNE AIDE POUR INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

C'est une aide encore méconnue des habitants, bien qu'elle existe depuis 2022.

En complément des dispositifs existants (Ma prime rénov, reflexenergie, etc), la ville soutient les propriétaires individuels qui installent des panneaux photovoltaïques sur leur toiture. Cette aide peut atteindre 500 euros, sur présentation d'une facture acquittée de l'année en cours. Encore un coup de pouce au pouvoir d'achat !



ENGAGEMENT TENU : UN KIT COLLÈGE RENFORCÉ AVEC LA CALCULATRICE SCIENTIFIQUE

Encore une mesure utile pour le pouvoir d'achat ! La ville distribue déjà un kit scolaire gratuit à l'entrée au CP.

Pour aller plus loin dans l'aide aux familles, le kit d'entrée au collège est renforcé. En effet, la ville offrait déjà un dictionnaire et un dictionnaire de langues au terme du CM2. S'est ajoutée une gourde isotherme pour chaque élève. Et à compter de septembre 2026, c'est la calculatrice scientifique qui rejoindra le kit collège pour les 270 élèves de CM2 scolarisés à Coudekerque-Branche, grâce à l'aide financière de la conseillère départementale. Un coup de pouce très utile !